

6.0 crédits

45.0 h

1+2q

Enseignants:	Masson Antoine ; Meire Philippe ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Description de la nosographie psychiatrique et des problèmes de diagnostic, pronostic, traitement.</p> <p>Introduire à la question des relations entre la psychopathologie et la délinquance, ainsi qu'aux possibilités d'intervention des différents acteurs (psychiatre, éducateur, justice).</p> <p>Poser le problème de l'expertise mentale au sein de l'administration de la justice, et introduire à une compréhension des différents discours.</p> <p>Connaissance du cadre légal de la pratique psychiatrique et des modalités de traitement non volontaire (internement et collocation).</p> <p>Apprendre à se poser la question du statut du malade mental, dans le cadre de l'évolution de la psychiatrie contemporaine.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>En termes de connaissances, l'étudiant devra être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - maîtriser les principes de base relatifs à la psychopathologie, aux grands syndromes psychiatriques ainsi qu'aux diverses conceptions de la psychiatrie contemporaine, - identifier les apports de la psychiatrie à la criminologie. <p>En termes de compétences, l'étudiant devra être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - poser les bases d'un dialogue entre les discours médicaux et juridiques, dans le respect des différences épistémologiques, - produire une analyse des interrelations et des demandes réciproques entre psychiatrie et justice (pénale et civile). <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Examen écrit (1ère partie QCM, 2ème partie : QRO)
Contenu :	<p>2e partie (Dr Masson)</p> <ul style="list-style-type: none"> - rappel des différentes modalités épistémologiques (objectives et subjectives) de la psychiatrie - la notion de pulsion comme dimension anthropologique de l'énergie vitale, de l'agressivité et de la violence ; - la notion de loi psychique et de socialisation des pulsions - les troubles psychiatriques de la sexualité et la question spécifiques des perversions ; - les troubles de la personnalité et la question de la psychopathie ou personnalité antisociale ; - les assuétudes et les différentes stratégies de leur traitement - la place, la fonction et le discours de l'expertise psychiatrique dans le cadre des procédures de justice - les traitements psychiatriques sous contraintes.
Cycle et année d'étude :	> Master [120] en criminologie
Faculté ou entité en charge:	ECRI